

Image not found or type unknown



## Cadeau sans contrepartie en mentant

Par **rensjurid**, le **29/01/2019** à **20:04**

Bonjour j'ai offert un bracelet que j avais acheté sur un site connu . Une personne que je connaissais pas à parle d une marque connu. Je lui ai offert ce bracelet ayant soit disant une forte valeur. Elle m en a même demandé un autre pour sa fille et pour sa mère. Suite à une discussions avec ses ami elle est partie voir la boutique pour savoir si ils étaient vrai. Elle mentionne que le magasin lui aurait confisqué et qu il pourrai me poursuivre. Est ce que je risque vraiment quelques chose merci

Par **Visiteur**, le **29/01/2019** à **21:14**

Bonjour

Non, vous ne risquez rien si vous disposez du nom du site, de la référence de l'annonce ou des traces de votre achat, que vous pourrez produire le cas échéant.

Par **janus2fr**, le **30/01/2019** à **07:36**

Bonjour,

Je ne suis pas de l'avis de pragma s'il s'agit d'une contrefaçon...